



Rectorat de Bordeaux

Inspection Pédagogique Régionale
5, rue Joseph de Carayon-Latour
33060 Bordeaux Cedex

Au cycle 3 : L'enseignement des sciences et de la technologie a pour objectif de faire acquérir aux élèves une première culture scientifique et technique indispensable à la description et la compréhension du monde et des grands défis de l'humanité. Les élèves apprennent à adopter une approche rationnelle du monde en proposant des explications et des solutions à des problèmes d'ordre scientifique et technique.

Les situations où ils mobilisent savoir et savoir-faire pour mener une tâche complexe sont introduites progressivement puis privilégiées, tout comme la démarche de projet qui favorisera l'interaction entre les différents enseignements.

Au cycle 4 : La technologie décrit et explique des **objets et des systèmes techniques** répondant à des besoins en analysant des usages existants, en modélisant leurs organisations fonctionnelles, leurs comportements, en caractérisant les flux de données et d'énergie échangés. La technologie relie les applications technologiques aux savoirs et les **progrès technologiques** aux avancées dans les connaissances scientifiques.

Elle fait concevoir et réaliser tout ou partie d'un objet ou d'un système technique en étudiant son processus de réalisation, en concevant le prototype d'une solution matérielle ou numérique, en cherchant à améliorer ses performances.

Les sciences, dont les mathématiques et la technologie, en liaison avec l'enseignement moral et civique, font réinvestir des connaissances fondamentales pour comprendre et adopter un **comportement responsable** vis-à-vis de l'environnement et des ressources de la planète, de la santé, des usages des progrès techniques. Elles aident à différencier **responsabilités** individuelle et collective dans ces domaines.

La technologie contribue également en développant une **conscience historique** de leur développement montrant leurs évolutions et leurs conséquences sur la société.

En développant leur culture scientifique et technologique, ils comprennent l'existence de liens étroits entre les sciences, les technologies et les sociétés, ils apprennent à apprécier et évaluer les effets et la durabilité des **innovations**, notamment celles liées au numérique. La technologie, par exemple, forme aux compromis nécessaires pour faire **évoluer** les objets et systèmes techniques actuels.

<http://sti.ac-bordeaux.fr>

Livret du professeur de technologie

2021/2022

CONTRACTUEL

Mis à jour le 31/08/2021

Dans ce livret, vous y trouverez les conseils et liens utiles pour répondre à vos missions et aux compétences attendues telles qu'elles sont précisées au BO du 25 juillet 2013.



L'inspection pédagogique régionale vous souhaite la bienvenue dans l'Académie de Bordeaux et une excellente année scolaire.

Table des matières

Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat de l'éducation	3
L'organigramme d'un établissement.....	4
Premiers contacts avec la classe	5
Dans la salle	6
En cours de séance.....	6
Cycle 3 : Consolidation	7
Organiser son enseignement sur le cycle 3 :	7
S'informer sur les programmes	8
Organiser son enseignement	9
Cycle 4 : Approfondissements	10
S'informer sur les programmes :	11
Organiser son enseignement sur le cycle 4 :	13
Construction de séances par l'enseignant	14
Que faire la première séance, en début d'année scolaire ?	15
Démarches pédagogiques des séquences et séances.....	17
L'évaluation des connaissances	19
Le socle commun de connaissances et de compétences et de culture	19
Le DNB :	20
3ème Prépa-pro	21
Organisation du laboratoire	23
Ressources pédagogiques	24
Les zones d'animations pédagogiques :	24
Des projets académiques :	24
Inspection.....	25
La formation continue (professeurs titulaires et contractuels)	27

Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

Ce référentiel de compétences vise à :

- affirmer que tous les personnels concourent à des objectifs communs et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres ;
- reconnaître la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation, dans leur contexte d'exercice ;
- identifier les compétences professionnelles attendues.

Ce référentiel se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : « ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments ».

Chaque compétence du référentiel est accompagnée d'items qui en détaillent les composantes et en précisent le champ. Les items ne constituent donc pas une somme de prescriptions mais différentes mises en œuvre possibles d'une compétence dans des situations diverses liées à l'exercice des métiers.

Sont ainsi définies :

- Des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétences 1 à 14) ;
 - Des compétences communes à tous les professeurs (compétences P1 à P5) et spécifiques aux professeurs documentalistes (compétences D1 à D4) ;
1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (compétences C1 à C8).

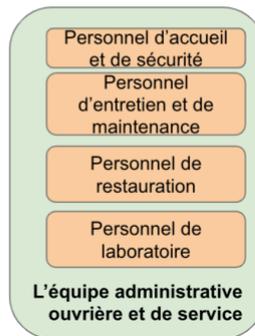
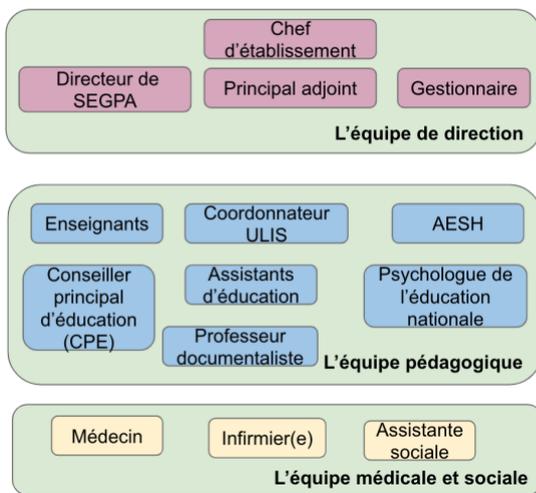


Votre mission

Vous prenez vos fonctions dans un établissement scolaire du second degré. Selon le type d'établissement, collège, lycée général, technologique ou professionnel, vous allez prendre en charge l'enseignement d'une ou deux discipline(s) sur une ou plusieurs classes de niveaux différents. Vous devrez vous montrer disponible et faire preuve de vos compétences afin de mener à bien vos cours, mettre en confiance et faire progresser vos élèves.

Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (réf. : arrêté du 01/07/2013 - BOEN n° 30 du 25 juillet 2013). [Consulter et télécharger le texte](#)





Premiers contacts avec l'établissement

Dès que vous a été indiquée votre affectation, vous devez prendre contact par téléphone avec la direction de l'établissement et convenir d'un rendez-vous (si votre service comporte des heures dans deux ou plusieurs établissements, la démarche est à faire autant de fois que d'établissements).

Le principal pour un collège et le proviseur pour un lycée sont vos premiers interlocuteurs lors de votre prise de fonction.

- > Demandez à prendre contact avec le professeur coordonnateur de la discipline dans laquelle vous allez enseigner (compléments d'information, usages dans la discipline, devoirs, progression, travaux communs, matériel).
- > Demandez à assister à une séance de l'un de vos collègues de discipline ou le coordonnateur de ZAP.
- > Prenez contact avec la personne ressource TICE (charte informatique, code d'accès au réseau, etc.).

L'organigramme d'un établissement

- Présentez-vous et renseignez-vous sur les caractéristiques principales de l'établissement (site « en ligne » de l'établissement, projet spécifique transmis par le chef d'établissement),
- Demandez à prendre connaissance de votre emploi du temps et des niveaux qui vous sont attribués, demandez à avoir la liste des élèves de vos classes,
- Sollicitez une visite de l'établissement dans le but de repérer les salles dans lesquelles vous exercerez et les lieux tels que la salle des professeurs, le bureau du Conseiller Principal d'Éducation, celui des surveillants, le Centre de Documentation et d'Information, ...
- Demandez à prendre connaissance du règlement intérieur de l'établissement informez-vous sur les différents usages en vigueur :
 - quels sont les horaires précis de l'établissement (heures de début et de fin de cours, de récréation), quelles règles pour les mouvements des élèves entre les cours ?
 - comment se procure-t-on les clés des salles, les différents appareils (vidéoprojecteur, réseau informatique...) ? Quel est votre identifiant et mot de passe pour accéder aux ordinateurs ?
 - comment les professeurs prennent-ils en charge les élèves dans la cour ?
 - comment se fait l'appel des élèves en début de cours, comment les absences sont-elles signalées au



bureau de la vie scolaire (cahier d'absences, papier à accrocher, gestion informatisée des absences...) ?
Quel est votre identifiant et mot de passe pour accéder aux applications en ligne ?

- quels sont les usages en ce qui concerne le cahier de texte des classes (par classe, par groupe, par professeur, gestion informatisée, ...) ?
- S'informer du calendrier prévisionnel pour l'année scolaire (fonctionnement de l'établissement en semestre ou en trimestre, dates des réunions parents-professeurs, calendrier des semaines A et B,....)

Premiers contacts avec la classe

Le **carnet de correspondance** précise les règles de discipline de l'établissement (également précisé dans le règlement intérieur), prenez en connaissance dès votre arrivée dans le collège. Vous pouvez également rencontrer le Conseiller Principal d'Éducation (CPE) pour connaître les modalités et les coutumes propres à l'établissement concernant les droits et les devoirs des élèves et donc évoquer la nature :

- des retenues (où déposer la demande de retenue, à quels moments elles ont lieu...),
- la hiérarchie des sanctions et leurs fréquences (punitions écrites, travaux d'intérêt général, renvois, retenus, conseil de vie scolaire, conseil de discipline),

La crédibilité du professeur réside aussi dans sa façon de sanctionner, il faut éviter :

- de faire appel au CPE ou au chef d'établissement pour régler un problème d'ordre disciplinaire dans sa classe (sauf si celui-ci est grave),
- de distribuer un trop grand nombre de punitions. Plus les punitions sont nombreuses et plus elles s'avèrent inefficaces,
- de renvoyer de cours des élèves,
- Il faut toujours avoir à l'esprit que les punitions disciplinaires doivent être :
 - justes et justifiées,
 - équitables,
 - comprises par l'élève puni,
 - graduées en fonction de la faute et de la récidive,



La discipline :

[Organisation des procédures disciplinaires dans les EPLE](#)

Le premier contact à la première séance détermine en grande partie les futures relations entre élèves et professeur, mais aussi entre les élèves et la matière enseignée.

En accord avec sa propre personnalité, le professeur adoptera donc une **attitude ferme, rigoureuse, juste**, en évitant les extrêmes (sévérité excessive, laxisme, copinage ...).

Le professeur profitera de la première séance pour fixer le cadre de fonctionnement des cours propre à la discipline, les projets technologiques envisagés, les compétences travaillées, les méthodes de travail, les évaluations.



Avant la prise en charge des élèves

- Être parfaitement au courant des modalités de fonctionnement du collège : horaires, documents de suivi des élèves (fiche d'appel, cahier de texte,...), locaux,
- Repérer et maîtriser le matériel disponible dans la salle, prévoir les feutres ou craies, ...
- Dès la prise en charge (cour, couloir ...), les élèves sont alors sous votre responsabilité,
- Avoir une tenue correcte cohérente avec votre nouvelle fonction de professeur (tenue vestimentaire, prestance,...)
- Mettre les élèves en rang et en silence par une consigne claire,
- Les guider jusqu'à la salle dans l'ordre et le silence,
- S'assurer de la remise en rang et du silence avant l'entrée dans la classe,
- Faire entrer les élèves en classe en silence et en restant proche d'eux.

Dans la salle

- Faire asseoir les élèves, éventuellement en repositionner certains lors des cours suivants,
- Faire l'appel (la responsabilité du professeur est engagée si un élève absent n'est pas signalé) en identifiant rapidement les élèves (un plan de salle peut vous aider),
- Éviter de parler en écrivant au tableau (dos tourné),
- Donner des consignes précises après s'être assuré du silence et de l'écoute des élèves,
- Conserver un ton calme et ferme sans élever la voix, veiller à varier la tonalité,
- Adapter sa position dans la classe en fonction des situations (au tableau mais aussi au milieu ou au fond de salle, ...)
- S'assurer du travail réalisé par les élèves en circulant dans la classe.

En cours de séance

- Enchaîner précisément les différents temps de la séance,
- Éviter une séance trop "active" (déplacement d'élèves, travaux de groupes) dès le 1^{er} jour,
- Prévoir des travaux complémentaires si la séance se déroule plus vite que prévu.



Quelques conseils pratiques :

L'image du professeur commence à se former dès le premier contact avec les élèves, en général dès le lieu où le professeur prend la classe en charge (cour, couloir...). À partir de là, les quelques conseils pratiques ci-contre peuvent aider à se construire une image d'autorité bienveillante.



La tenue de la classe :

Un portail de ressources et de formation est dédié à l'accueil, l'accompagnement et la formation des professeurs stagiaires et des professeurs néo-titulaires :

 <http://www.cndp.fr/tenue-de-classe/>

Cycle 3 : Consolidation

Quelques repères pédagogiques

L'organisation des apprentissages au cours des différents cycles de la scolarité obligatoire est pensée de manière à introduire de façon progressive des notions et des concepts pour laisser du temps à leur assimilation.

Au cours du cycle 2, l'élève a exploré, observé, expérimenté, questionné le monde qui l'entoure.

Au cycle 3, les notions déjà abordées sont revisitées pour progresser vers plus de généralisation et d'abstraction, en prenant toujours soin de partir du concret et des représentations de l'élève.

La construction de savoirs et de compétences, par la mise en œuvre de démarches scientifiques et technologiques variées et la découverte de l'histoire des sciences et des technologies, introduit la distinction entre ce qui relève de la science et de la technologie et ce qui relève d'une opinion ou d'une croyance. La diversité des démarches et des approches (observation, manipulation, expérimentation, simulation, documentation...) développe simultanément la curiosité, la créativité, la rigueur, l'esprit critique, l'habileté manuelle et expérimentale, la mémorisation, la collaboration pour mieux vivre ensemble et le goût d'apprendre.

En sciences, les élèves découvrent de nouveaux modes de raisonnement en mobilisant leurs savoirs et savoir-faire pour répondre à des questions. Accompagnés par ses professeurs, ils émettent des hypothèses et comprennent qu'ils peuvent les mettre à l'épreuve, qualitativement ou quantitativement.

Dans leur découverte du monde technique, les élèves sont initiés à la conduite d'un projet technique répondant à des besoins dans un contexte de contraintes identifiées.

Enfin, l'accent est mis sur la communication individuelle ou collective, à l'oral comme à l'écrit en recherchant la précision dans l'usage de la langue française que requiert la science.

D'une façon plus spécifique, les élèves acquièrent les bases de langages scientifiques et technologiques qui leur apprennent la concision, la précision et leur permettent d'exprimer une hypothèse, de formuler une problématique, de répondre à une question ou à un besoin, et d'exploiter des informations ou des résultats. Les travaux menés donnent lieu à des réalisations ; ils font l'objet d'écrits divers retraçant l'ensemble de la démarche, de l'investigation à la fabrication.



Les programmes de sciences et technologie – Cycle 3

 [Consulter et télécharger les programmes du Cycle 3 applicables dès la rentrée 2016/2017](#)

Les horaires :

	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
SVT		1,5	1,5	1,5
Technologie	4	1,5	1,5	1,5
Sciences physiques		1,5	1,5	1,5

S'informer sur les programmes : [Programmes de sciences et technologie Cycle 3](#)

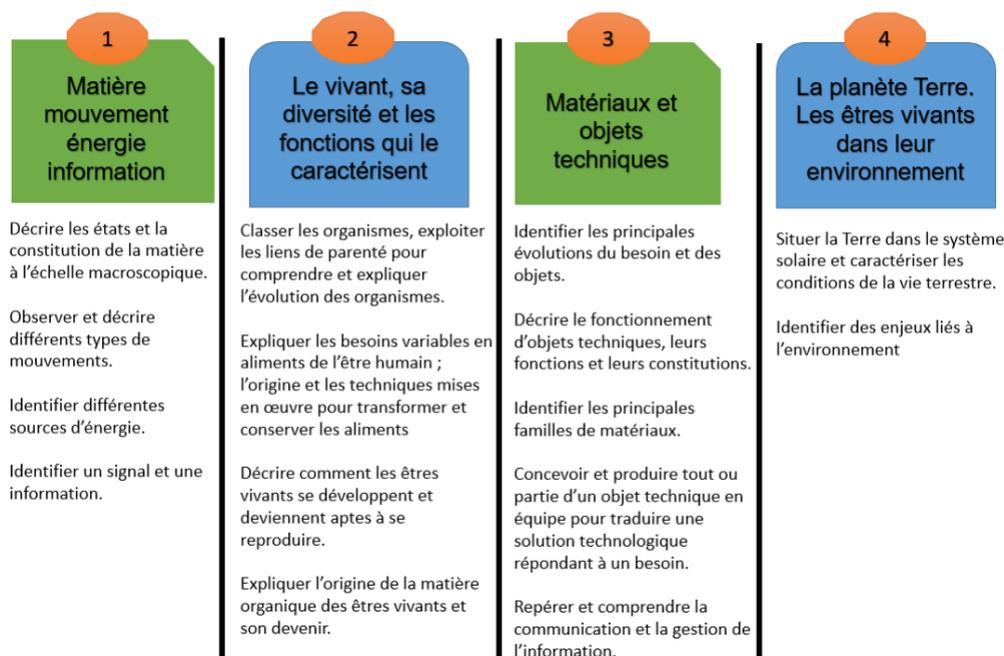
Compétences associées du socle commun :

[Décret no 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture](#)

Programmes liés aux compétences travaillées :

- Pratiquer des démarches scientifiques et technologiques
- Concevoir, créer, réaliser
- S'approprier des outils et des méthodes
- Pratiquer des langages
- Mobiliser des outils numériques
- Adopter un comportement éthique et responsable
- Se situer dans l'espace et dans le temps

Un programme découpé en quatre thèmes principaux :



Les activités sont au cœur de l'enseignement :

L'observation, la manipulation, l'expérimentation, la réalisation représentent au moins les 2/3 du temps global.

« Faire pour apprendre ... apprendre pour expliquer aux autres »

Tous les thèmes doivent être enseignés.

Une approche pragmatique des acquis de l'école de l'élémentaire : prendre appui sur les repères de progressivité, prévoir des activités mobilisatrices des acquis qui ne se limitent pas à ceux de l'élémentaire.

L'importance de la démarche : observer, mesurer, modéliser, ceux de l'élémentaire.

L'harmonisation des exigences dans le niveau de maîtrise des 7 compétences à développer

Une démarche :

La construction des concepts scientifiques s'appuie sur une démarche, qui exige des **observations, des expériences, des mesures**, etc. ; la **formulation d'hypothèses** et leur mise à l'épreuve par **des expériences, des essais ou des observations** ; la construction progressive de modèles simples, permettant d'interpréter celles-ci ; la capacité enfin d'expliquer une diversité de phénomènes, et de les prévoir.

La réalisation de mesures et l'utilisation de certains modèles font appel aux mathématiques et en retour leur donnent des objets de contextualisation. Les exemples utilisés sont le plus souvent issus de l'environnement des élèves, devenant ainsi source de sens pour lui.

Par l'analyse et par la conception, les élèves peuvent décrire les interactions entre les objets techniques et leur environnement et les processus mis en œuvre. Les élèves peuvent aussi réaliser des maquettes, des prototypes, comprendre l'évolution technologique des objets et utiliser les outils numériques.

Grâce à ces activités, les capacités tant manuelles et pratiques qu'intellectuelles des élèves sont mobilisées, ainsi que l'usage de la langue française et de langages scientifiques différents : ils produisent des textes et des schémas, ils s'expriment à l'oral, notamment pour présenter leurs pistes de recherche, leurs découvertes, leurs raisonnements.

Organiser son enseignement sur le cycle 3 :

Ressources académiques :

[La séquence type en Technologie](#)

[Outil académique d'aide à la construction d'une progression en sciences et en technologie au cycle 3](#)

[Outil national d'aide à la construction d'une progression en sciences et en technologie au cycle 3](#)

Matrice des compétences et connaissances

Voir la vidéo explicative : <https://ent2d.ac-bordeaux.fr/mediacad/m/7696>

Fiches séquence / séance : [préparer des séquences](#) , [préparer des séances](#)

[Fiche séquence](#)

[Fiche séance](#)

[Exemples de thèmes et de problématiques](#)

Créer un document élève pour :

[Le lancement d'une séquence](#)

[L'activité réalisée par l'élève](#)

Utiliser les ressources vidéo du cycle 3 :

[Vidéo ressources cycle 3](#)

Structurer les connaissances sur le cycle 3 :

[Fiche connaissances cycle 3](#)

Ressources DGESCO :

- [Sciences et technologie - Mettre en œuvre son enseignement](#)
- [Sciences et technologie - Inscire son enseignement dans une logique de cycle](#)
- [Sciences et technologie - Approfondir ses connaissances](#)

Cycle 4 : Approfondissements

Quelques repères pédagogiques

En continuité de l'éducation scientifique et technologique des cycles précédents, la technologie au cycle 4 vise l'appropriation par tous les élèves d'une culture faisant d'eux des acteurs éclairés et responsables de l'usage des technologies et des enjeux associés.

La technologie permet la consolidation et l'extension des compétences initiées dans les cycles précédents tout en offrant des ouvertures pour les diverses poursuites d'études.

La technologie permet aux êtres humains de créer des objets pour répondre à leurs besoins. L'enseignement de la technologie au cours de la scolarité obligatoire a pour finalité de donner à tous les élèves des clés pour comprendre l'environnement technique contemporain et des compétences pour agir. La technologie se nourrit des relations complexes entre les résultats scientifiques, les contraintes environnementales, sociales, économiques et l'organisation des techniques.

Discipline d'enseignement général, la technologie participe à la réussite personnelle de tous les élèves grâce aux activités d'investigation, de conception, de modélisation, de réalisation et aux démarches favorisant leur implication dans des projets individuels, collectifs et collaboratifs. Par ses analyses distanciées et critiques, visant à saisir l'alliance entre technologie, science et société, elle participe à la formation du citoyen.

Au cycle 4, l'enseignement de technologie privilégie l'étude des objets techniques ancrés dans leur réalité sociale et se développe selon trois dimensions :

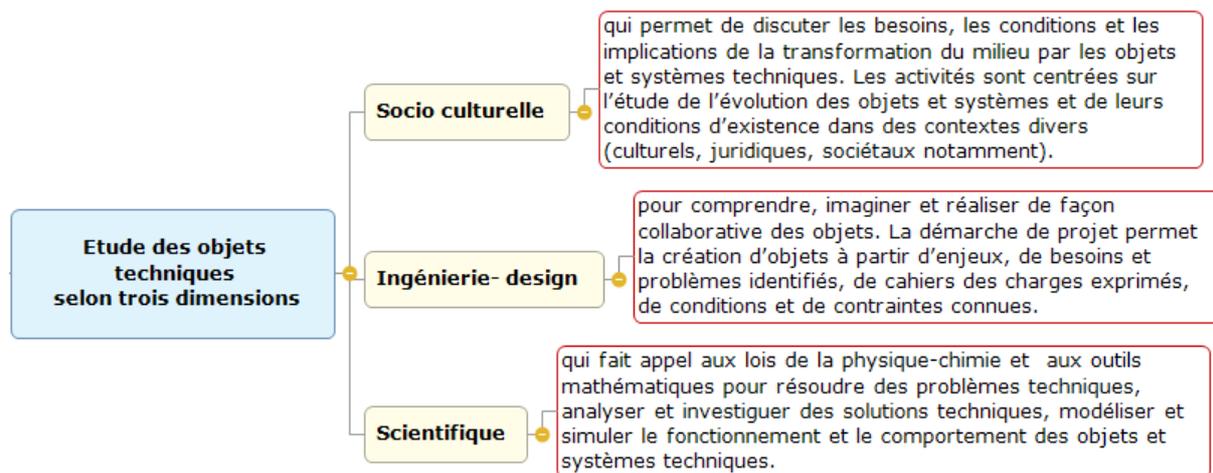


Les programmes de technologie Cycle 4 :

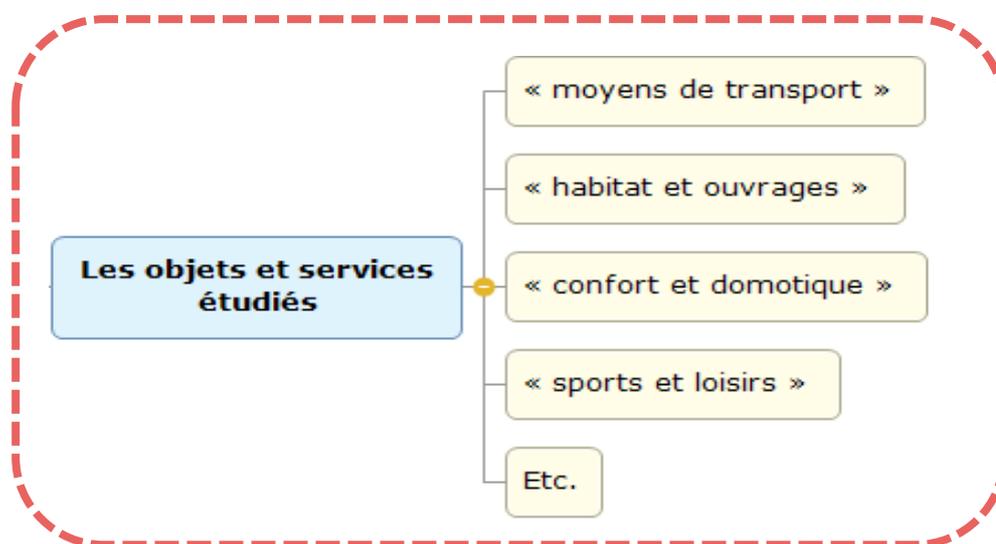
 [Consulter et télécharger](#) : les programmes applicables dès la rentrée 2016/2017

Les horaires :

	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
SVT		1,5	1,5	1,5
Technologie	4	1,5	1,5	1,5
Sciences physiques		1,5	1,5	1,5



Domaines des objets et services étudiés en classe

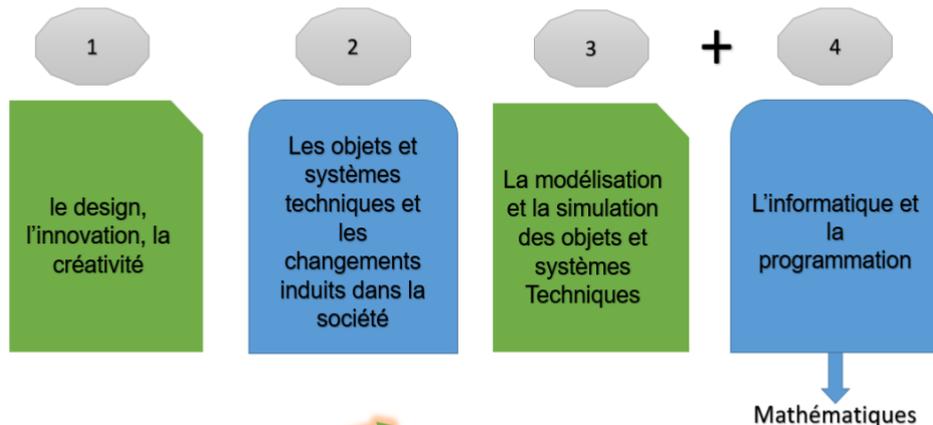


S'informer sur les programmes :

- [Programmes de sciences et technologie Cycle 4](#)
- Compétences associées du socle commun :
- [Décret no 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture](#)

Un programme avec trois thématiques et un enseignement sur l'informatique et la programmation

Les objectifs de formation du cycle 4 en technologie s'organisent autour de trois grandes thématiques issues des trois dimensions précitées :



Progressivité

Le design, l'innovation, la créativité	Les objets et systèmes techniques et les changements induits dans la société	La modélisation et la simulation des objets et systèmes Techniques	L'informatique et la programmation
<ul style="list-style-type: none"> » Imaginer des réponses, matérialiser des idées en intégrant une dimension design. » Réaliser, de manière collaborative, le prototype d'un objet communicant » Piloter et paramétrer un objet communicant 	<ul style="list-style-type: none"> » Comparer et commenter les évolutions des objets et systèmes » Exprimer sa pensée à l'aide d'outils de description adaptés » Développer les bonnes pratiques de l'usage des objets communicants. 	<ul style="list-style-type: none"> » Analyser le fonctionnement et la structure d'un objet » Analyser une modélisation et simuler le comportement d'un objet 	<p>Décryptage d'un monde numérique. Méthodes qui construisent la pensée algorithmique Représentation de l'information et de son traitement Résolution de problèmes et contrôle des résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> » Comprendre le fonctionnement d'un réseau informatique » Écrire, mettre au point et exécuter un programme.

Ces trois thématiques doivent être abordées chaque année du cycle 4 car elles sont indissociables. Le programme de technologie, dans le prolongement du cycle 3, fait ainsi écho aux programmes de physique-chimie et de sciences de la vie et de la Terre et s'articule avec d'autres disciplines pour permettre aux élèves d'accéder à une vision élargie de la réalité.

En outre, un **enseignement d'informatique**, est dispensé à la fois dans le cadre des mathématiques et de la technologie.

Site dédié : [piloter et coder au cycle4](#)

Organiser son enseignement sur le cycle 4 :

Ressources académiques :

Aide à la construction de séquences



[La séquence type en Technologie](#)

Les démarches en Technologie :

[Démarche d'investigation – Résolution de problème technique – Démarche de projet](#)

Fiches séquence / séance : [préparer des séquences](#) , [préparer des séances](#)

[Répartition des compétences par thème](#)

[Fiche séquence](#)

[Fiche séance](#)

Créer un document élève pour :

[Le lancement d'une séquence](#)

[L'activité réalisée par l'élève](#)

Matrice des compétences et connaissances :

[Format xlsx](#)

[Format ods \(libreoffice\)](#)

Mode d'emploi - [Vidéo explicative](#)

Utiliser les ressources vidéo du cycle 4 :

[Vidéo ressources cycle 4](#)

Structurer les connaissances sur le cycle 4 :

[Fiches connaissances cycle 4](#)

Ressources DGESCO :

[Guide d'accompagnement](#)

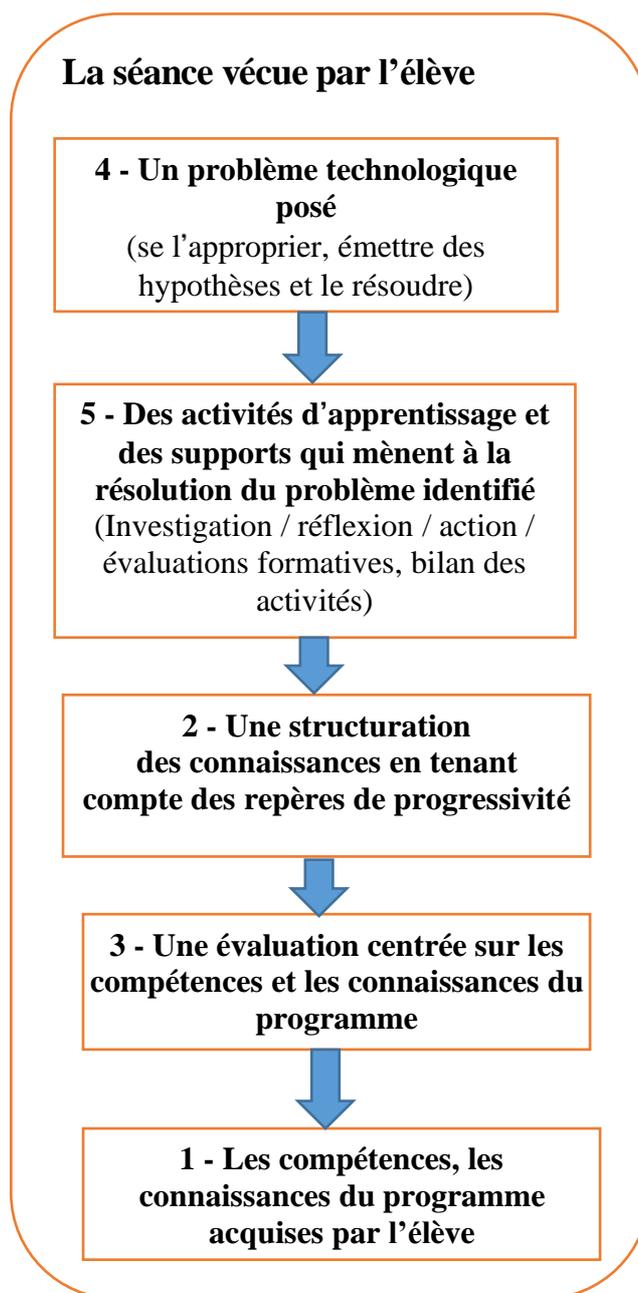
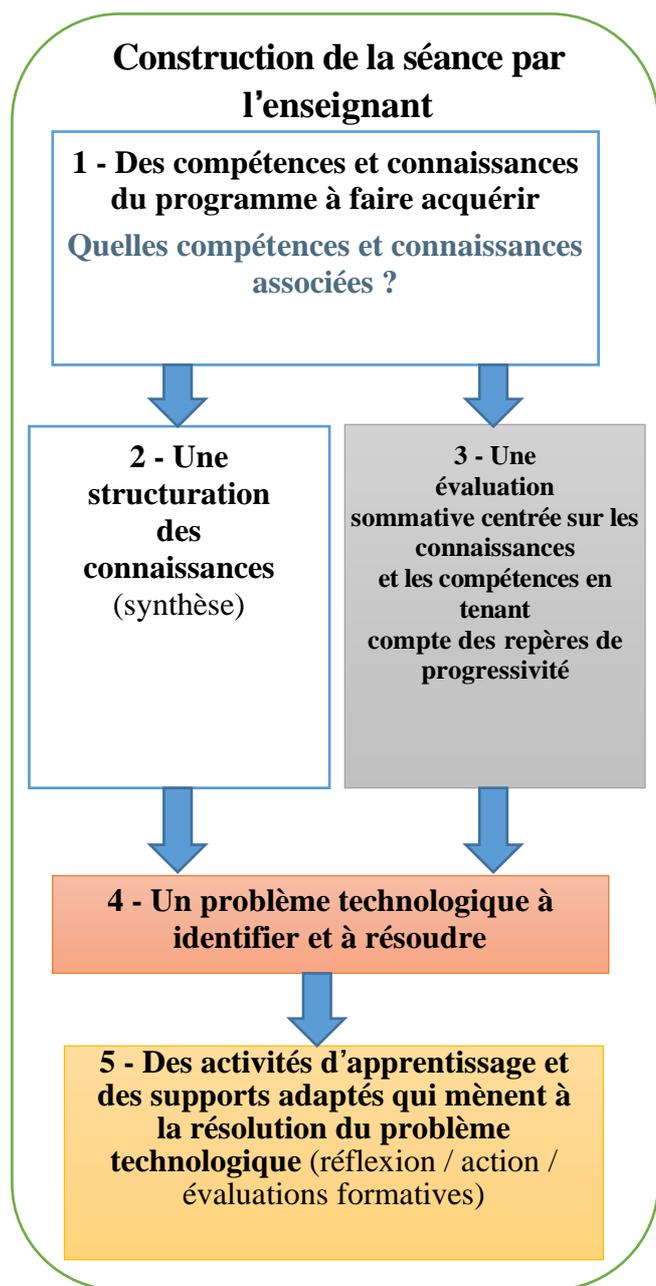
Synthèse de la progression nationale :

[Format xlsx](#)

[Format ods](#)

- [Inscrire son enseignement dans une logique de cycle](#)
- [Mettre en oeuvre son enseignement](#)
- [Equiper le laboratoire de technologie](#)
- [Pour aller plus loin](#)

Construction de séances par l'enseignant



Du point de vue de l'enseignant : il est important de différencier la construction d'une séquence par l'enseignant et la façon de la présenter aux élèves. Nous voyons bien sur le synoptique ci-contre, que les programmes officiels déterminent le contenu de la séquence, et donc, de la fiche connaissances. Ce n'est qu'après avoir choisi les compétences et connaissances du programme à faire acquérir, que l'enseignant doit problématiser son cours puis construire ses activités !

Du point de vue de l'élève : pour l'élève, le fil d'Ariane, ne peut être autre chose que le support, le thème d'étude, l'objet développé... C'est parce qu'il résout une succession de problèmes qu'il accède à la connaissance. Ce sont ces connaissances qui sont synthétisées dans le document de structuration des connaissances que l'enseignant construira avec la classe ou distribuera à l'issue d'une séance ou d'une séquence. Ces activités sont, bien entendu, laissées à la convenance de chaque enseignant ainsi que les supports choisis en fonction des contraintes locales.

Que faire la première séance, en début d'année scolaire ?

Suivant les choix des équipes éducatives en place dans l'établissement, un premier temps sera réservé au rappel ou à la vérification des fournitures scolaires nécessaires en technologie et à l'organisation du classeur ou du cahier (prévoir un classeur type). Ensuite, en fonction du niveau de classe, plusieurs contenus de séances seront à réaliser.

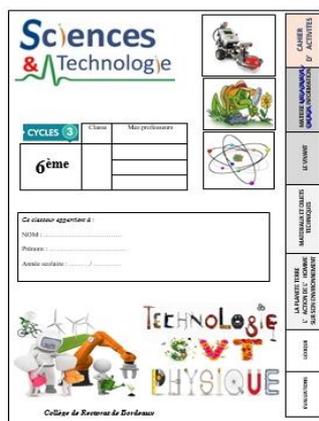
À noter : **les activités et traces écrites élèves sont classées chronologiquement. Les thèmes sont destinés à classer les structurations des connaissances : voir les [fiches connaissances](#) disponibles sur le site académique**

Les idées ci-dessous peuvent toutefois être envisagées, en début d'année :

En classe de 6ème (cycle 3)

Découverte de l'espace des sciences et la technologie à travers des observations des locaux et du matériel présent dans la salle.

- Expliquer les nouveaux [programmes des sciences et technologie](#), les thèmes retenus par l'équipe pédagogique de sciences et technologie
- Installer le rituel (voir [page 19](#))
- Se situer (écrire son nom) sur un plan de la salle
- Activités informatiques : s'initier à l'accès du réseau de l'établissement (login, mot de passe, espaces personnel et partagé, ...), de l'ENT, aux espaces de stockage des ressources, à la remise de documents,...
- Découvrir l'environnement du poste de travail (périphériques E/S, ...)
- Réaliser une page de garde pour le classeur, organiser les différents thèmes



« [Modèle de classeur](#) » :

Voir aussi le parcours M@gistère
« [Enseigner les sciences et la technologie en sixième -cycle3-](#) »



Remarques :

Pour les premières séances, il est important de prévoir un **planning précis du déroulement du cours avec les différents temps (lancement, activités des élèves et synthèse en fin de séance)**. Pour cela un document avec le matériel et les documents nécessaires, les consignes à donner pour chacune des étapes de la séance de préparation ainsi que les résultats attendus sera établi, prévoyant avec précision les compétences et connaissances visées, le temps prévu.

Pour un remplacement ou une prise de fonction en cours d'année, il est important de prendre contact avec le professeur remplacé. Cela vous permettra de préparer une nouvelle activité en lien avec le sujet ou le thème en cours.



En classe de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} (cycle 4)

- Expliquer les nouveaux [programmes de technologie](#), les objets et services retenus par l'équipe pédagogique.
- Mettre à jour son espace personnel. Sur le réseau de l'établissement / ENT académiques

<https://ent2d.ac-bordeaux.fr/argos/>



est devenu



- Réaliser une page de garde pour le classeur, organiser les différentes thématiques



« [Modèle de classeur](#) » :

- **Coder au cycle 4** selon les de progressivité



Coder au cycle 4



En sciences et technologie, les compétences d'informatique et programmation, sont acquises en résolvant des problèmes menant à piloter et programmer des systèmes automatisés très variés : Maquettes équipées d'interfaces programmables (ordinateurs ou cartes) et robots plus ou moins évolués. Scratch (ou équivalent) est parfaitement adapté pour piloter et programmer toutes les interfaces disponibles dans les laboratoires de technologie.

[Illustration des repères de progressivité du programme de technologie](#)

Voir aussi :

Site ressource dédié : <http://sti.ac-bordeaux.fr/techno/coder/>

Parcours M@gistère : [Enseigner l'informatique au collège](#)

Ressource formation « Maths/techno » : <http://sti.ac-bordeaux.fr/techno/j9mt/>

Rappel :

Les activités et traces écrites élèves sont classées chronologiquement.

Les ENT Académiques :

Les connexions se déroulent à l'aide du compte messagerie académique / iprof

Collège : Argos

Connexion :

<https://ent2d.ac-bordeaux.fr/argos/>

Site ressources

<https://blogacabdx.ac-bordeaux.fr/argos2/>

Lycée : Léa

Connexion :

<https://lea.aquitaine.fr/>

Site ressources

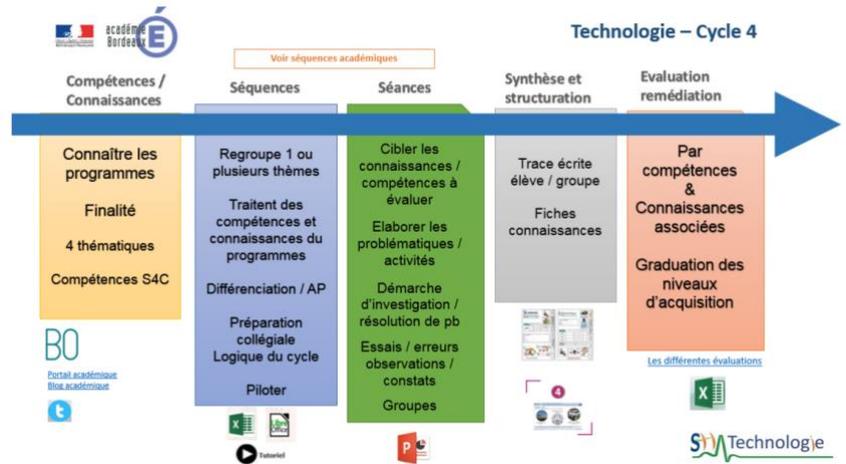
<https://blogacabdx.ac-bordeaux.fr/entlea/>

repères

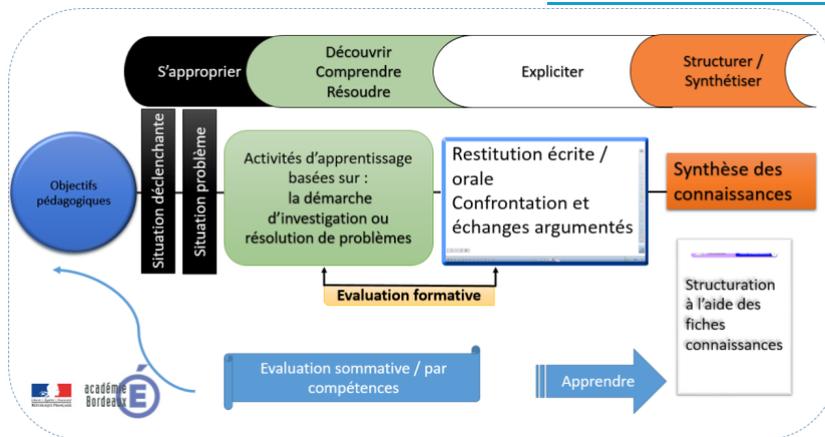
CYCLUS	Mat	Sci	Lang	Arts	EPS
Élève	20... / 20...	+			
Élève	20... / 20...	+			
Élève	20... / 20...	+			

Démarches pédagogiques des séquences et séances

Situation problème (fait sociétal)
 Appropriation du problème
 Émission d'hypothèses
 Investigation, résolution de problème (activité)
 Restitution, synthèse, échanges
 Structuration des connaissances
 Evaluer



[Accès aux ressources & liens](#)



Les 3 démarches utilisées

DÉMARCHE D'INVESTIGATION	DÉMARCHE DE RÉOLUTION DE PROBLÈMES TECHNIQUES	DÉMARCHE DE PROJET
Découvrir et comprendre	Agir	Décider et agir
Analyser et chercher	Résoudre	Concevoir, développer et agir
Système abouti	Système perfectible	Cahier des charges
Existant	Existant Besoin	Besoin

[Accès au diaporama](#)

Une séance est en général divisée ainsi :

1 — La présentation de la séance (5 à 10 min)

Outre les tâches obligatoires (appel, vérification des absences de la séance précédente), **le professeur** :

- fait un rappel de l'activité précédente (en l'exposant ou en questionnant les élèves à l'écrit ou à l'oral),
- rappelle la **situation problème**,
- situe la séance dans la séquence,
- présente le déroulement de la séance,
- met en œuvre une **démarche d'investigation** ou **démarche de résolution de problème technique** (si cela est pertinent),
- précise les consignes.

2 — Mise en activité

Le professeur :

- organise un espace de mise à disposition des ressources (fiches de poste, documentation technique, ...)
- attribue dans les situations de travail en groupe, des rôles aux élèves (responsables des documents, de la communication avec le professeur, du matériel, de la gestion du temps, ...).

3 — Bilan (5 à 10 min)

Le professeur :

- questionne les élèves sur les activités réalisées (**un rapporteur présente succinctement le travail qui a été effectué, les problèmes rencontrés...**),
- **structure un bilan des principales compétences et connaissances** acquises et en propose la formalisation (**trace écrite**)
- expose les activités qui seront réalisées la séance suivante,
- fait des remarques sur le fonctionnement et le comportement de chaque groupe, s'assure du rangement du matériel.



Les rituels

Après une première séance « test », il est important de conserver tout au long de l'année scolaire, **des règles immuables**.

Elles seront pour certains élèves, un rempart au débordement comportemental, pour d'autres, une sécurisation. Les quelques conseils pratiques du chapitre « premiers contacts avec la classe » sont à appliquer à chaque séance.

Une séance peut se diviser en trois parties ci-contre :



L'évaluation des connaissances

« S'il est possible d'évaluer sans former, il n'est pas envisageable de former sans évaluer » On distinguera plusieurs types d'évaluations :

L'évaluation diagnostique, permettra de positionner les acquis de l'apprenant en début d'année ou lors de la prise en charge de la classe.

L'évaluation formative, en cours d'apprentissage pour informer et positionner l'apprenant sur les compétences à acquérir. Elle sera constructive et permettra de mesurer les progrès de l'apprenant. Elle sera commentée par une appréciation orale ou écrite.

L'évaluation sommative en fin d'apprentissage. Elle positionne les acquis des élèves (connaissances, capacités) et se traduit par une note comptabilisée dans la moyenne trimestrielle.

L'évaluation certificative obtenue à l'occasion d'un examen ou d'une évaluation de fin de cycle.

Ressources disponibles sur le site académique :

- [Evaluer les compétences :](#)
 - [Compétence et types d'évaluation](#)
 - [Evaluer les compétences au cycle 3](#)
 - [Evaluer les compétences au cycle 4](#)
 - Outil d'automatisation pour réaliser une évaluation
 - [Descripteurs au Cycle 3 – Descripteurs au Cycle 4](#)
 - [Exemples d'évaluation](#)
 - Banque d'évaluations mutualisées [cycle 3](#) et [cycle 4](#)
 - [Evaluation des groupes](#)
 - [DNB](#)
 - [Livret d'évaluation](#)

Le socle commun de connaissances et de compétences et de culture

Les cinq domaines du socle commun :

- les langages pour penser et communiquer ;
- les méthodes et outils pour apprendre ;
- la formation de la personne et du citoyen ;
- les systèmes naturels et les systèmes techniques ;
- les représentations du monde et l'activité humaine.

L'organisation des apprentissages, les moyens d'accès à l'information et à la documentation, les langages numériques, la conduite de projets individuels et collectifs, sont identifiés comme devant faire l'objet d'un enseignement explicite.



Le socle commun s'articulera en cinq domaines de formation définissant les connaissances et les compétences qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire.

 [Pages dédiées :](#)

- [Le socle commun](#)
- [Modalités d'évaluation des acquis scolaires des élèves - Rentrée 2016](#)
- [Principes d'action pour évaluer les acquis des élèves](#)
- [Evaluer la maîtrise du socle commun du cycle 2 au cycle 4](#)
- [Le livret scolaire](#)
- [Des bulletins aux bilans](#)

Le DNB :

Une épreuve écrite « sciences expérimentales et de technologie (1 heure) » + Un exercice de programmation informatique « mathématiques et technologie ».

[Les nouvelles modalités d'attribution](#)

[Sujets zéro et les annales](#)

[Banque d'évaluations mutualisées : exemples de brevet blanc](#)

La classe troisième préparatoire à l'enseignement professionnel propose, dans le cadre du parcours avenir, "d'accompagner vers la réussite scolaire des élèves prêts à se remobiliser pour la construction de leur projet personnel de poursuite d'études dans les différentes voies de formation". (cf. [arrêté du 2 février 2016](#)).

 [Site dédié](#) : 3^{ème} prépa-pro

[La réforme](#)

[Les programmes](#)

[Ressources](#)

[Les attendus](#)

[Concevoir & piloter](#)

[Structurer](#)

[Evaluer](#)

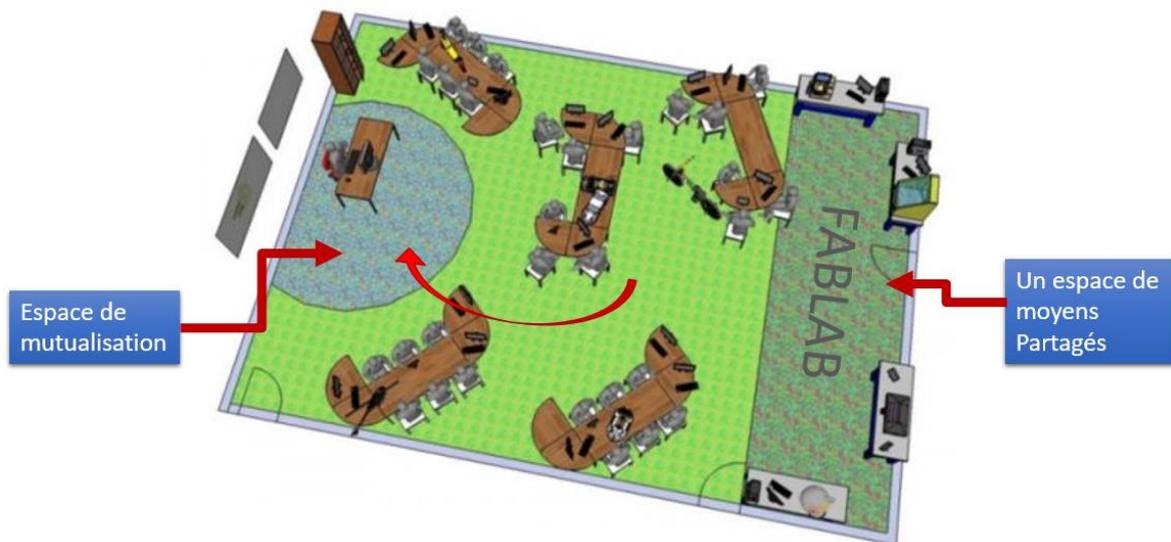
Présentation de la réforme (IEN / Formateur)



The slide features a vertical purple bar on the left with the text "Réforme du collège". The main content includes a photo of hands on a keyboard, the slogan "L'école change avec le numérique" with the hashtag #EcoleNumerique, and logos for "Sciences industrielles pour l'ingénieur", "Sciences & Technologie", "académie Bordeaux", and "CYCLE 4 3 Prépapro".

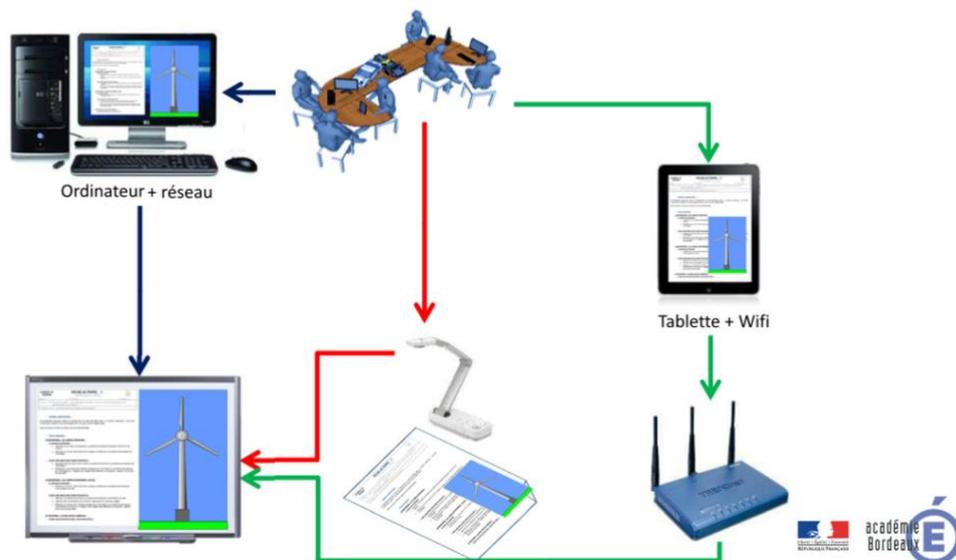
Organisation du laboratoire

Le laboratoire de technologie, un lieu pour comprendre et expliquer



Enseigner la Technologie au collège

Vers un îlot communicant



Guide d'équipement :

[Télécharger le guide d'équipement des collèges pour les disciplines scientifiques](#)

Ce guide d'équipement constitue une recommandation d'implantation et d'aménagement des laboratoires pour les disciplines scientifiques :

Mathématiques

Physique-chimie

Sciences de la vie et de la Terre

Sciences et technologies industrielles

*CE GUIDE D'EQUIPEMENT
EST EN COHERENCE AVEC LES
PROGRAMMES APPLICABLES A
LA RENTREE 2016.*

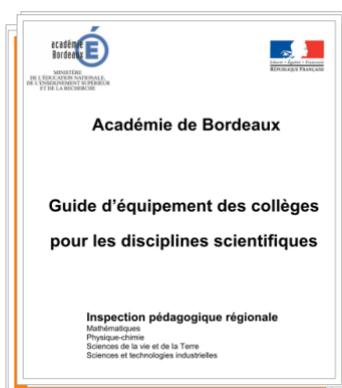
Il est destiné aux Conseils départementaux, aux architectes et bureaux d'études, aux responsables de l'équipement des laboratoires, aux Directions des Services Départementaux de l'éducation Nationale.

Ce guide précise en particulier :

- les caractéristiques des locaux à construire ou à restructurer,
- les équipements nécessaires et une estimation du budget qu'il faut associer à la création d'un laboratoire de technologie.

Il s'adresse aussi aux responsables pédagogiques. Il leur permettra, en relation avec les instances Rectorales et Départementales, de mieux définir leurs besoins en équipement en parfaite cohérence avec les objectifs pédagogiques des programmes.

Ce guide présente donc des informations, conseils techniques et pédagogiques que chacun pourra adapter aux situations locales.



Ressources pédagogiques

Le site académique de technologie : des ressources pédagogiques, des informations sur les équipements, ... répartis dans différents menus : <http://sti.ac-bordeaux.fr>



[OFFICIEL : tous les textes de référence](#)

[ENSEIGNER : tous les documents et ressources pour construire son cours](#)

[NUMÉRIQUE : toutes les applications numériques utilisables avec les élèves](#)

[ROBOTIQUE : toutes les ressources pour utiliser les robots et la programmation en classe](#)

[RESSOURCES : Séquences pédagogiques et évaluation en exemple](#)

[SE FORMER : toutes les ressources pour la formation des enseignants](#)

[CONCOURS : tous les concours locaux, académiques et nationaux en lien avec le programme de technologie](#)

A noter : veuillez consulter le site académique pour des travaux publiés après publication de ce livret.

Les zones d'animations pédagogiques (ZAP) :

Vous trouverez toute l'aide nécessaire auprès des coordonnateurs de votre zone d'animations pédagogiques (ZAP) dont toutes les références se trouvent sur le site académique. Les missions des professeurs coordonnateurs sont de :

- Relayer les informations de/vers les collèges de sa ZAP
- Aider au choix des équipements
- Organiser localement les actions de formation
- Animer ou co-animer des actions de formation
- Établir des relations avec les lycées techniques ou professionnels de la ZAP
- Accompagner les professeurs contractuels en tant que professeur visiteur et tuteur.

Des projets académiques :

De [nombreux concours](#) sont organisés au sein de l'académie de Bordeaux.



Concours drone



Concours Robocup Junior



Concours Crée ton jeu vidéo !

Une seule adresse et vous accédez à toutes les ressources :

<http://sti.ac-bordeaux.fr>



Les réunions au sein de la ZAP :

Chaque coordonnateur organisera des réunions dont l'objectif principal est de mettre en commun et de mutualiser les projets, de relayer les informations de/vers les collèges de sa ZAP et d'organiser localement les actions de formation.

Inspection

En cas de visite d'inspection, se conformer aux préconisations envoyées par l'inspecteur.

Protocole d'inspection :

La séquence observée :

Au cours de cette séquence, les ressources suivantes :
Une copie sera remise sous forme d'un « mini dossier »

- La progression pédagogique sur le cycle 3 ou 4, la préparation de la séquence et de la séance observées
- L'ensemble des ressources mises à la disposition de l'élève
- Exemples de copies d'élèves corrigées

Seront accessibles

- Le cahier de texte de la classe concernée
- Quelques exemplaires de cahiers d'élèves
- Le carnet de notes
- Le prototype de la réalisation et les différents systèmes didactiques.

Ainsi que tout document que le professeur jugera utile de présenter.

Remarque : on aura pris soin d'aménager, de préférence au fond de la salle de classe, un poste de travail, alliant discrétion et facilité d'accès aux ressources pré citées.

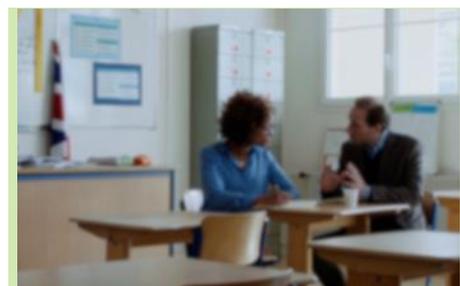
L'entretien

Il se structure à partir des missions de l'enseignant telles que les précise Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (réf. : arrêté du 01/07/2013 - BOEN n° 30 du 25 juillet 2013)

Il doit également être mis à profit par l'enseignant pour évoquer son (ses) projet(s) professionnel(s) et échanger sur les conditions de sa (leur) réalisation.

Instant privilégié, l'entretien doit se dérouler dans un lieu adapté à un échange construit dans la discrétion et le calme. (La salle de technologie peut parfaitement convenir si elle est disponible.)

Vous retrouverez les modèles de rapports d'inspection et le formulaire d'évaluation professionnelles sur le [site de l'académie de Bordeaux](#).



Une copie sera remise sous forme d'un « mini dossier » qui sera conservé par l'inspecteur, il doit contenir :

- La progression pédagogique et la préparation de la séquence observée
- L'ensemble des ressources mises à la disposition de l'élève
- Quelques exemples de copies d'élèves corrigées qui donnent une idée sur l'échelle de notation pratiquée.
- Tout document jugé utile

Une copie numérique est aussi possible.



Les formations/ressources pédagogiques

Des ressources académiques :

Site académique de technologie : des ressources pédagogiques, des informations sur les équipements, ... répartis dans différents menus : <http://sti.ac-bordeaux.fr>



[OFFICIEL](#) : tous les textes de référence

[ENSEIGNER](#) : tous les documents et ressources pour construire son cours

[NUMÉRIQUE](#) : toutes les applications numériques utilisables avec les élèves

[ROBOTIQUE](#) : toutes les ressources pour utiliser les robots et la programmations en classe

[RESSOURCES](#) : Séquences pédagogiques et évaluation en exemple

[SE FORMER](#) : toutes les ressources pour la formation des enseignants

[CONCOURS](#) : tous les concours locaux, académiques et nationaux en lien avec le programme de technologie

A noter : veuillez consulter le site académique pour des travaux publiés après publication de ce livret.

Parcours en auto-inscription : M@gistère

[Enseigner l'informatique au collège](#)

[Enseigner les sciences et la technologie en 6ème](#)

[Evaluer les compétences en Technologie](#)

Les Banques de Ressources Numériques pour l'École :

Disponibles dans plusieurs enseignements, dont les sciences (SVT, physique-chimie, technologie), elles sont composées de contenus multimédias interactifs (textes, images, sons, vidéos, animation 2D et 3D, exercices, éléments de réalité augmentée et réalité virtuelle, jeux sérieux,...) et de services associés de création d'activités et de parcours pédagogiques, de suivi et d'évaluation de groupes ou d'élèves.

Sciences Cycle 3 : www.digitheque-belin.fr

Sciences Cycle 4 : <http://sciences.maskott.com/>

Accéder aux ressources via l'ENT de votre établissement selon les cas (accès en cours de généralisation)

Ressources
pédagogiques

Formation à distance

Des parcours de formation hybride sur la plateforme m@gistère vous sont proposés et parfois en auto-inscription. Rendez-vous sur la plateforme [Arena](#) « connexion avec vos identifiants de votre boîte mail académique ».

Les inscriptions se font en début d'année scolaire et au mois de janvier selon le calendrier prévu pour l'inscription au Plan Académique de Formation (PAF).

Des stages à public désigné : ce sont des journées à caractère institutionnel comme les journées d'information sur les nouveaux programmes.

Présentation ainsi qu'un document d'accompagnement pédagogique de chacune des banques sur le site Eduscol : <http://eduscol.education.fr/brne-sciences/>

Offre de formation 2018-19 : Information et inscription : <http://www.maisons-pour-la-science.org/aquitaine>

Des ressources nationales

Eduscol :

- [Cycle 3](#)
- [Cycle 4](#)

Réseau National de Ressources Technologie au collège : <http://ww2.ac-poitiers.fr/techno-si/spip.php?site11>

Il permet l'accès aux ressources dont le site « confort et domotique » : <http://confort-domotique.org/>

L'espace technologie du site Educnet : site dédié à la généralisation des TICE dans l'Éducation pour informer, mutualiser, accompagner.

<http://www.educnet.education.fr/technocol>

Edu'bases Technologie en collège : banque de données de ressources.

<http://www.educnet.education.fr/bd/urtic/technocol/>

Des personnes ressources

Les collègues de Technologie de l'établissement : informations sur les projets aux différents niveaux de classe, sur le matériel, l'achat de fournitures, ...

Le coordonnateur de ZAP (Zone d'Activités Pédagogiques) : [Liste des coordonnateurs de l'Académie](#)

Tuteur : Afin de vous aider dans l'exercice de ce nouveau métier ou pour enseigner une discipline nouvelle, le Chef d'établissement et l'Inspection Pédagogique Régionale peuvent vous proposer un tutorat. Vous aurez ainsi à assister à certains cours de votre tuteur et il sera votre conseiller, pour l'élaboration des premières séances, des évaluations... Des objectifs de travail et un planning sont à établir sur la fiche bilan.

La formation continue (professeurs titulaires et contractuels)

Informations institutionnelles : [page dédiée sur le site de l'académie de Bordeaux](#)

Des stages à candidature individuelle <http://dafpen.ac-bordeaux.fr/>

Portail d'accès pour les formations : [SOFIA 2021-2022](#)

Se préparer aux concours :

[Préparer le CAPET](#)

[Préparer le troisième concours](#) du CAPET



Académie de Bordeaux
Inspection Pédagogique Régionale
Sciences Industrielles de l'Ingénieur



<https://twitter.com/SiiBordeaux>